



CONDITIONS POUR RÉCLAMATIONS

RMH Industries ou Placage au Chrome ou RMH Distribution ne pourront être tenu responsable du délai de livraison des transporteurs même si les frais de transport sont prépayés.

Dans le cas où un item ou son emballage est livré endommagé, le Client est tenu de :

- (1) demander au chauffeur d'indiquer le dommage sur le connaissance de transport
- (2) envoyer des photos et nous aviser dans les 24 heures suivantes.

Aucun dommage ne pourra être réclamé si ces consignes n'ont pas été suivies et que le Client n'a pas fait preuve de diligence à la réception de son matériel.

Toute réclamation due à un bris de la pièce du client par le transporteur est limitée au dédommagement offert par ce transporteur.

TERMS FOR CLAIMS

RMH Industries or Placage au Chrome or RMH Distribution will not be held responsible for the delivery time of the carriers even if the freight costs are prepaid.

In the event that an item or its packaging is delivered damaged, Buyer must:

- (1) ask the driver to indicate the damage on the bill of lading
- (2) send pictures and notify us within 24 hours.

No damage can be claimed if these instructions have not been followed and the Buyer has not shown due diligence upon receipt of his material.

In addition, any claim due to the damage of the customer's part by the carrier is limited to the compensation offered by this carrier.